

ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.P.P. 13 AOUT 2013

Le Président, Claude Caudal, remercie tous les participants de leur présence, en particulier M. le Maire, les membres du Conseil Municipal, et les présidents d'autres associations, et passe à l'ordre du jour.

1 - COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'APP DE 2012

*** Il est accepté à l'unanimité moins une abstention

2 - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mémoire et continuité : l'APP a été fondée en septembre 1933, et, après une pause pendant la guerre, a continué de travailler dans différents domaines :

- L'aménagement de la commune : Préfailles doit évoluer de façon raisonnée et raisonnable, en gardant son charme, en s'opposant à des projets comme celui de Port Meleu, en veillant à la protection des espaces naturels : oui au Port à la Pointe, non à l'immobilier. L'APP participera à l'étude de ce nouveau projet.
- Les finances locales : depuis 2000 les taux d'imposition ne montent pas, mais, malgré la Communauté de Commune, les impôts locaux ne baissent pas. L'APP a créé une Commission Finances.
- Vivre à Préfailles : l'APP se préoccupe de la propreté des plages et de la voirie, de la qualité de l'eau, la sécurité, des dégradations de l'été qui sont des actes de délinquance. Il y a aussi : la vitesse automobile, la voirie, la Place du village, le remaniement cadastral, le plan de circulation, l'effacement des réseaux, le stationnement, la collecte des ordures ménagères, eaux usées, et eaux pluviales, l'éclairage, l'embellissement floral ...
- Les relations avec les autorités locales : l'APP assiste aux Conseils Municipaux, rencontre le Maire deux fois par an, et l'invite à notre Assemblée annuelle.
- Les relations avec les autres associations sont bonnes, et constructives.

l'A.P.P. souhaite rester un lieu de rencontre entre les générations de propriétaires, un lieu de dialogue, de réflexion de diversité de pensées, et de propositions dans l'intérêt général, un lieu de convivialité et d'amitié.

*** Le rapport moral du président est accepté à l'unanimité moins une abstention.

3 – RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Henri Jousselein constate une baisse du nombre d'adhérents compensée par de généreux donateurs. Les frais de l'association sont essentiellement des frais d'impressions et d'envois postaux des informations aux adhérents, et le site internet. La cotisation reste à 8 €.

*** Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

4 – RENOUVELLEMENT DU COMITE (tous les 3 ans)

Il y a 3 « sortants » : Philippe Jeanjean, et Gildas Gaschignard qui ne souhaitent pas se représenter, et Gérard Dumas. Il y a 2 candidats : Bernard Kirschleger et Daniel Roch.

*** Ces 3 personnes sont élues à l'unanimité.

5 – COMMISSION DES FINANCES

Les recettes exceptionnelles de l'exercice 2012 (ERIKA) donnent un résultat un résultat d'exploitation qui permet à la Municipalité de financer ses investissements avec ses ressources, sans faire appel à l'emprunt bancaire.

La courbe du montant de la dette commence donc à s'inverser, et au rythme de remboursement annuel de l'emprunt, il faut environ 12 ans en moyenne pour le rembourser.

L'APP rappelle qu'il reste encore des investissements à réaliser (Place du Village, voirie, etc...) et souhaite que tous ces aménagements et travaux puissent dans l'avenir être réalisés par autofinancement grâce aux ressources nouvelles escomptées du fait de ce classement en station de tourisme et au développement économique qu'il devrait apporter à la commune.

Tous les détails se trouvent sur le site internet.

6 – COMMISSION P.L.U.

L'APP a fait un important travail de réflexion sur ce projet. Une enquête publique aura lieu entre le 26.08 et le 26.09.2013.

Des **modifications** pourront être décidées sur 5 points de règlement (et non sur le zonage) :

- Logements sociaux : augmentation de 10 à 20 %
- Interdiction du changement de destination des vitrines commerciales
- Assouplissement des règles d'implantation des constructions
- Abris, toitures terrasses
- Emprise au sol des parcelles

L'APP souhaiterait aller plus loin dans le « toilettage » du règlement, et consultera ses membres à propos de la révision du PLU , le zonage ... et fera remonter à la Mairie les résultats de son enquête sur les points suivants :

- Densité du tissu urbain dans la moyenne du Pays de Retz
- Notion d'insertion environnementale
- Diversité architecturale
- Meilleure gestion des espaces naturels
- Renouvellement urbain

- Constructions limitées à rez de chaussée + 1 en zone littorale, + 2 ailleurs
- Discontinuité et « vues »
- Recherches sur la notion de place du village dans l'évolution et l'histoire de Préfailles.

QUESTIONS AU MAIRE

Le Maire remercie L'APP de son invitation, la félicite pour ses travaux, utiles à la gestion de la commune, et répond aux questions :

Questions écrites

Préfailles compte 70 % de résidences secondaires, en matière de PLU il faudrait rééquilibrer au profit de résidences principales, pas seulement pour des retraités ; il faudrait créer des emplois, et des logements sociaux. Le Port pourrait offrir une cinquantaine d'emplois.

Il existe un endettement de la commune, mais il n'est pas colossal par rapport aux ressources.

L'attachement au patrimoine local apparait dans le livre « Les dames de la Côte » il faut le conserver et continuer dans la qualité.

L'APP propose qu'un architecte accompagne les projets de la municipalité.

- Sur la tarification incitative de l'enlèvement des ordures ménagères : *une redevance liée à l'usage est à l'étude.*
- Sur l'insertion des constructions dans l'environnement : *c'est déjà inscrit dans le PLU mais on doit apporter des précisions.*

Questions de la salle

A propos du projet de **Port-Meleu**, les recours des associations ont heureusement abouti, ne serait-il pas nécessaire que les principes dégagés soient consignés dans un document écrit ?

Le Maire rappelle que ces principes sont déjà écrits dans les compte-rendus des réunions.

Quelqu'un regrette que l'**enquête publique** ait lieu en l'absence des résidents secondaires

Le Maire précise que c'est la Préfecture qui fixe les dates, non la commune.

Que devient le projet de **construction derrière la boulangerie** ? *La commune l'a refusé mais le promoteur a des recours et pourrait gagner ...*

Pourquoi une **expo sur la guerre d'Algérie** à l'Ecole de voile ? *La Capitainerie doit être rénovée, avec une Ecole de voile, et un espace de convivialité permettant des expositions avec (ou sans) rapport avec la voile. Les travaux pourraient commencer en 2014 (sans immobilier). C'est une association d'anciens combattants qui a proposé cette expo. Elle aurait pu être présentée ailleurs.*

La commune a géré dans l'urgence, mais l'Ecole de voile doit être reprise par une association.

Eclairage public : *Si les travaux ne sont pas terminés partout, il existe toujours des veilleuses. Les mesures prises permettent de réaliser 80 % d'économies d'énergie. De nouveaux candélabres sont prévus pour octobre, et la fin des travaux (subventionnés à 80 %) pour 2015.*

La Frégate : *La commune est favorable à la reconstruction d'un restaurant à l'identique, il reste à régler certains problèmes d'urbanisme, on en est au 6^{ème} jugement. Le projet d'héliport est abandonné. Une concertation est souhaitable. Le demandeur est d'accord pour une concertation.*

Les implications de la notation récente de **la Pointe en site naturel classé** ? *Préservation et financement de l'entretien du site, cela permet de mieux faire connaître un site remarquable mais oblige à suivre son évolution et à gérer l'augmentation de fréquentation.*

Envasement du front de mer entre la Grande Plage et Port-Meleu ? *Le rejet des boues de l'estuaire vers le fond de la baie provoque un retour vers Préfailles, c'est un vrai problème, il faudrait renvoyer sur un site plus éloigné.*

Le président invite l'assemblée à lever la séance et à se retrouver pour le « Pot de l'amitié ».